

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

MARCHE DE GROS :  
TARIFS

DATE DE CONVOCATION

13 mai 1973

DATE D'AFFICHAGE

13 mai 1973

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 26

Nombre de présents ..... 16

Nombre de votants ..... 19

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize

le dix huit mai à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M on sieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, Melle FOUCHE, MM. BUJARD,  
DUFOUR, BUCHET, COLLE, BARDE, MONTRON, RIVIERE, DOIREAU, LACHAUD,  
DOMECQ, BERLAND, Mme FAVIERE, MM. PAPEAU, TAP

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARRIERE par Mme FAVIERE  
Mme BIDEAU par Melle FOUCHE  
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. BOUCHET, STIPAL, NAULIN, LARGETEAU, BROTEAU  
EXCUSES : MM. TETARD - BOUTET

M on sieur MONTRON a été élu Secrétaire.

La Commission des Finances s'est réunie pour procéder  
à l'étude des tarifs des droits de place du marché de gros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis de la Commission des Finances réunie le 11 mai 1973,

DECIDE :

- de fixer à 4 ,40 F par m2 et par mois, à compter du 1er juillet 1973, le tarif des droits de place du marché de gros.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD

